

## **DOLFINES poursuit activement l'adaptation de son organisation pour répondre aux exigences du marché de la transition énergétique**

- **Séparation juridique des activités conventionnelles et renouvelables**
  - **Emission d'un Green Bond de 2 millions d'euros**

Commentant ces opérations, Jean-Claude Bourdon, fondateur et président de DOLFINES SA, a déclaré : « *La séparation juridique de nos activités dans les énergies conventionnelles et renouvelables respecte le plan de route fixé en mars 2020 consacrant la transition énergétique dans notre modèle économique et ouvre des perspectives de valorisation démultipliées à chacune de ces activités.*

*En identifiant clairement ses activités dans les énergies renouvelables, DOLFINES se donne les moyens de construire, par voie de partenariat, opérationnel ou capitalistique, ou d'acquisition un acteur européen majeur capable de répondre aux gigantesques besoins dans le domaine de l'éolien offshore en cours de montée en puissance.*

*La filialisation des activités dans les énergies conventionnelles permettra d'identifier plus nettement la valeur des activités d'Audit et d'Inspection, bénéficiant des perspectives offertes par la remontée des prix du pétrole au cours des vingt derniers mois, mais aussi du durcissement significatif des contraintes réglementaires pesant fortement sur l'exploitation des installations.*

*Enfin, l'émission d'un Green Bond de 2 millions d'euros permet de consolider le financement des acquisitions déjà réalisées, comme 8.2 France, ainsi que celles à venir dans le cadre de la construction d'une offre intégrée et créatrice de valeur dans l'expertise technique des turbines, des infrastructures électriques et des fondations. Dans le contexte de marché actuel, la stratégie de levée de fonds de DOLFINES a privilégié cette approche à celle d'une mobilisation de la ligne OCABSA, inutilisée à ce jour. »*

- **Séparation juridique des activités dans les énergies conventionnelles et dans les énergies renouvelables**
  - Les activités dans les énergies conventionnelles (Oil & Gas) sont en cours de transfert dans une structure juridique distincte et détenue à 100% par DOLFINES SA. Il s'agit des activités d'Audit & Inspection, d'Assistance technique et de Management de projets. La nouvelle entité juridique portera le nom de FACTORIG, reconnu par tous les grands opérateurs pétroliers et gaziers. Elle tirera pleinement parti d'une cession du Rig Sedlar, dont le processus de vente, ralenti par la crise sanitaire, a été relancé avec trois sollicitations émanant d'opérateurs et de courtiers internationaux. Il est rappelé que cet actif a été totalement déprécié dans les comptes de DOLFINES.
  - Par ailleurs, les travaux de développement du TrussFloat©15, extrapolation du Trussfloat©6 pour les futures turbines de 15 MW et plus, se poursuivront directement sous DOLFINES SA, de même que les activités de services dans les énergies renouvelables, celles de 8.2 France et les futurs développements pour l'immense marché de l'éolien offshore.

- **Emission de Green Bonds à hauteur de 2 millions d’euros**

L’émission du *Green Bond*, effective au 30 décembre 2021, est effectuée dans le cadre de l’autorisation de l’Assemblée générale des actionnaires de DOLFINES du 29 juin 2021 et des décisions du Conseil d’administration du 7 septembre 2021 par voie d’offre à des investisseurs qualifiés pour un montant de 2 millions d’euros avec une maturité de 2 ans, remboursable mensuellement et assortie d’un coupon annuel de 12% payable mensuellement.

Entre juillet 2022 et novembre 2023, les détenteurs d’obligations auront la possibilité de convertir celles-ci en actions DOLFINES avec possibilité de cession sur le marché Euronext Growth. Le prix de conversion est fixé à 0,50 euro par action.

A partir de juillet 2022, DOLFINES aura la possibilité de rembourser sans préavis, partiellement ou totalement, les détenteurs des obligations. Les obligations ne sont pas inscrites sur un marché de cotation et sont librement négociables entre investisseurs qualifiés au sens de la réglementation.

Cette émission a été réalisée selon les meilleures pratiques du marché et en conformité avec les Principes applicables aux obligations vertes (« Green Bond Principles ») publiés par l’International Capital Markets Association (ICMA).

Capital Système Investissements, intermédiaire financier régulé basé à Genève spécialisé dans les financements des sociétés à croissance forte, est intervenu en tant que Teneur de livre du Placement Privé.

**A propos de Dolfines :** [www.dolfines.com](http://www.dolfines.com)

Créée en 2000, DOLFINES est un spécialiste indépendant en ingénierie et services de l’industrie des énergies renouvelables et conventionnelles. Face aux enjeux de la décarbonisation du secteur de l’énergie et en capitalisant sur sa forte expertise, Dolfines veut jouer un rôle-clé dans cette transition énergétique en concevant et fournissant des services et des solutions innovantes pour l’exploitation des sources d’énergies renouvelables onshore et offshore, au-dessus et en dessous du niveau de la mer.

Respectant les plus hauts standards de qualité et de sécurité, Dolfines est labellisée société innovante et certifiée ISO 9001 pour ses activités d’assistance technique, d’audit, d’inspection et d’engineering.

**Euronext Growth™**



**DOLFINES est cotée sur Euronext Growth™ - Code ISIN : FR0014004QZ9 – Mnémo : ALDOL**

**DOLFINES est éligible au PEA-PME**

**Contacts :**

**DOLFINES :** Delphine Bardelet Guejo, CFO - [delphine.bardelet@dolfines.com](mailto:delphine.bardelet@dolfines.com)

**ACTIFIN :** Loris Daougabel, Media Relations – + 33 (0) 1 56 88 11 16 – [lidaougabel@actifin.fr](mailto:lidaougabel@actifin.fr)

**COMALTO :** Jean-François Carminati, Shareholders Relations – + 33 (0) 6 63 87 57 60 - [jfcarminati@comalto.com](mailto:jfcarminati@comalto.com)